



Centre Communal d'Action Sociale

• Ville de Niort •

Centre Communal d'Action Sociale

CS 58755

79027 NIORT CEDEX

Direction des Ressources Humaines

UN(E) AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Référence : 24E/B11

**CCAS DE NIORT - Service Petite Enfance - Multi-accueil
Orangerie**

Presentation :

Le service Petite Enfance du CCAS DE NIORT recrute une auxiliaire de puériculture pour sa crèche Multi-accueil Orangerie

Le service Petite Enfance a en charge la gestion des établissements d'accueil du jeune enfant dans le but d'aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

L'auxiliaire de puériculture doit répondre aux besoins de l'enfant de façon personnalisée, individualisée et adaptée.

Il/elle doit encourager son autonomie et son éveil, dans le but de favoriser son développement psychoaffectif, somatique et intellectuel.

Il/elle doit établir un contact harmonieux avec les enfants et les parents.

L'auxiliaire de puériculture doit effectuer un travail d'équipe cohérent pour permettre des repères tant aux enfants qu'aux familles.

Le multi accueil Orangerie est agréé pour 45 enfants et localisé dans le secteur de la Tour Chabot/Gavacherie à Niort

Missions :

1) MISSIONS PRINCIPALES

- Effectuer les soins d'hygiène adaptés à chaque enfant et veiller à sa sécurité ;
- Surveiller et participer aux animations proposées aux enfants durant les divers temps de la journée (activités, repas, sieste) ;
- Organiser son travail auprès des enfants en référence au projet pédagogique en collaboration avec l'équipe et la directrice ;
- Accueillir les parents, les écouter, les soutenir et les orienter vers la Directrice en cas de besoin ;
- Accroître ses connaissances professionnelles par différents moyens et participer à la réflexion et à la mise en oeuvre du projet d'établissement ;
- Appréhender sa place et son rôle au sein de l'équipe ;
- Respecter le secret professionnel ;
- Respecter les règles liées à la sécurité, la santé et l'hygiène au travail (port des équipements de sécurité, gestes et posture, lavage des mains, etc) ;

2) MISSIONS SECONDAIRES

- Veiller à l'entretien du matériel de puériculture, des jeux et jouets et à la décoration de l'établissement ;
- Participer aux réunions de concertation et toutes autres manifestations ou formations demandées par la collectivité ;
- Encadrer les stagiaires.

Profil :

- Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP) ou CAP d'Auxiliaire de Puériculture.
- Attestation Formation de Premier Secours appréciée.
- Expérience significative dans des fonctions similaires.
- Connaissance des besoins de l'enfant : développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 4 ans.
- Bon relationnel avec les enfants, les parents et l'équipe.
- Adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet de la structure.
- Discrétion et secret professionnel.
- Disponibilité et adaptabilité.
- Aptitude de travail en équipe et à rendre compte.
- Qualité relationnelle et sens du service public.

Remuneration :

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux.
- Régime Indemnitaire applicable au CCAS de Niort (334 € brut/mois pour une classe normale - 350 € Brut/mois pour une classe supérieure)
- Nouvelle Bonification indiciaire (uniquement pour les titulaires) - 10 points au titre de l'exercice dans un établissement en quartier en zone urbaine sensible
- Prime vacances : 799.90 € brut versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre, au prorata du temps de présence dans la collectivité (en fonction de la date de prise de poste)
- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé)- Non obligatoires.

Poste à pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou, à défaut, par voie contractuelle.

Pour les contractuels (contrat de 3 ans maximum, renouvelable conformément au CGFP), les conditions de rémunérations seront calculées, dans les conditions décrites ci-dessus et au regard de l'expérience sur poste et/ou missions similaires.

Conditions liées au poste :

- Poste à temps complet (38 heures hebdomadaires avec génération de 18 jours RTT)
- Horaires par roulement au sein de l'équipe
- Horaire d'ouverture de l'établissement : 7h30
- Horaire de fermeture de l'établissement : 18h30
- Effectif total de l'équipe : 21 agents.
- Poste basé au 2 rue Pieter-Bruegel à 79000 Niort

Renseignements :

Auprès de Ariane CORYN TONNELLE, Chef du service Petite Enfance (tél : 05 49 78 72 97) ou Isabelle SAUQUET, Directrice de la structure (05 49 73 48 41)

Reponse :

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, copie du diplôme, 2 dernières évaluations professionnelles, attestation de réussite au concours, arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire, et, pour les candidats reconnus travailleurs handicapés, copie de l'attestation de RQTH,) le 06/06/2024 au plus tard sous la référence : 24E/B11 ,

A

Monsieur le Président du CCAS

Direction des Ressources Humaines

CS 58755

79027 NIORT cedex

A l'adresse suivante : CCAS de Niort - Hôtel de ville - 1 place Bastard 79000 Niort ou à **drh-recrutement@mairie-niort.fr**